

DISWAY - Société Anonyme au capital de 188.576.200 DH - Registre du Commerce de Casablanca N° 41253

AVIS DE CONVOCATION

Les actionnaires de la société Disway, Société Anonyme, au capital de 188.576.200 Dirhams, sont convoqués en Assemblée Générale Ordinaire, le 15 Mai 2025 à 10 heures au siège social de la société sis à Casablanca, Lotissement La Colline II, n°8, Sidi Maârouf, en vue de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- 01 Lecture du rapport de gestion du directoire et des rapports des commissaires aux comptes sur l'exercice clos au 31 décembre 2024 ;
- 02 Lecture des observations du conseil de surveillance sur le rapport du directoire et les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2024 ;
- 03 Approbation des comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2024 ;
- 04 Affectation du résultat de l'exercice clos au 31 décembre 2024 ;
- 05 Quitus de leur gestion aux membres du directoire et de l'exécution de leur mandat aux membres du conseil de surveillance ;
- 06 Approbation du rapport spécial des commissaires aux comptes relatif aux conventions réglementées visées à l'article 95 et suivants de la loi 17/95 ;
- 07 Renouvellement du mandat des membres du Conseil de Surveillance ;
- 08 Renouvellement du mandat d'un commissaire aux comptes ;
- 09 Fixation du montant des jetons de présence pour l'exercice 2024 ;
- 10 Pouvoirs en vue des formalités légales ;
- 11 Questions diverses.

Les détenteurs d'actions au porteur doivent, pour être admis à cette Assemblée, déposer au siège de la société une attestation émanant d'un intermédiaire financier habilité, justifiant la qualité de l'actionnaire et le nombre de titres détenus par lui, et ce, au plus tard cinq jours avant la tenue de l'Assemblée Générale.

Les détenteurs d'actions nominatives doivent avoir été inscrits en compte au plus tard cinq jours avant la tenue de l'Assemblée Générale.

Tout actionnaire remplissant les conditions prévues par la loi 17-95 sur les sociétés a la faculté de requérir l'inscription d'un ou plusieurs projets de résolutions à l'ordre du jour. La demande d'inscription de ces projets de résolutions doit être adressée au siège de la société par lettre recommandée avec accusé de réception dans un délai de dix jours à compter de la publication de l'avis de convocation.

Les documents et informations prévus à l'article 121, 121 bis et 141 de la loi 17-95 relative aux Sociétés Anonymes peuvent être consultés sur notre site Internet : www.disway.com.

PROJET DES RESOLUTIONS PROPOSEES A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion présenté par le Directoire, du Rapport Général des Commissaires aux Comptes et des observations du Conseil de Surveillance, approuve tels qu'ils sont présentés les comptes et les états de synthèses de l'exercice 2024 se soldant par un bénéfice net comptable de 67.189.047,79 Dirhams.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu lecture du Rapport Spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions visées à l'article 95 de la loi 17-95 relative aux Sociétés Anonymes telles que modifiée et complétée par les lois 20-05 ,78-12, 20-19 et 19-20, en prend acte et approuve ledit rapport.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire décide d'affecter le résultat de l'exercice 2024 comme suit :

Résultat Net de l'exercice	67.189.047,79
- Réserve légale	0,00
= Résultat net distribuable de l'exercice	67.189.047,79
+ Report à nouveau créateur antérieur	114.139.018,68
= Solde distribuable	181.328.066,47
- Dividendes distribués	75.430.480,00
= Solde au compte report à nouveau	105.897.586,47

Le dividende ainsi fixé à 40 dhs par action, sera mis en paiement à compter du 04/07/2025.

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire donne aux membres du Conseil de Surveillance et aux membres du Directoire quitus entier et sans réserve de l'exécution de leurs mandats au cours de l'exercice 2024.

CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire décide de renouveler le mandat des membres du Conseil de Surveillance de la Société, Monsieur Mohammed Nouredine ANACLETO, Monsieur Said RKAIBI, Monsieur Karim RADJ BENJELLOUN, Monsieur Lemfadel AZIM et la société Hakam Abdellatif Finances, pour une durée de trois (3) ans expirant à l'issue de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2027.

SIXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire décide de renouveler le mandat du commissaire aux comptes, le Cabinet Fidaroc Grant Thornton Représenté par Mr Faïçal MEKOUAR, pour une durée de trois (3) ans expirant à l'issue de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2027.

SEPTIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire décide de fixer le montant des jetons de présence, à allouer aux membres du Conseil de Surveillance au titre de l'exercice 2024, à un montant global brut de 1.400.000,00 Dirhams.

Le Conseil de Surveillance répartira cette somme entre ses membres dans les proportions qu'il jugera convenables.

HUITIEME RESOLUTION

Tous les pouvoirs sont donnés au porteur d'un original ou d'une copie des présentes pour effectuer les formalités de dépôt et de publicité prévues par la loi.

BILAN CONSOLIDE		En Dirhams
ACTIF	31/12/2024	31/12/2023
ACTIF IMMOBILISE	363 592 647,09	359 773 625,76
* Ecart d'acquisition		
* Immobilisations incorporelles	172 659 359,12	172 648 041,65
* Immobilisations corporelles	189 585 905,13	185 935 632,68
* Immobilisations financières	1 347 382,84	1 189 951,43
* Titres mis en équivalence		
ACTIF CIRCULANT	859 211 021,79	820 915 552,08
* Stocks et en-cours	238 700 339,36	215 693 239,83
* Clients et comptes rattachés	508 173 765,88	499 430 057,81
* Autres créances et comptes de régularisation	64 372 628,15	89 551 891,42
* Titres et valeurs de placement	47 964 288,40	16 240 363,02
* Disponibilités	58 106 908,50	40 423 685,47
TOTAL ACTIF	1 280 910 577,39	1 221 112 863,32
PASSIF	31/12/2024	31/12/2023
CAPITAUX PROPRES DE L'ENSEMBLE	675 926 208,81	668 495 031,74
* Capitaux propres (part de groupe)	675 926 208,81	668 495 031,74
* Capital	188 576 200,00	188 576 200,00
* Prime d'émission, de fusion, d'apport	224 782 325,37	224 782 325,40
* Réserves consolidées	211 794 648,58	216 475 744,00
* Résultat net consolidé part du groupe	78 847 540,18	65 518 530,74
* Ecart de conversion	-28 074 505,32	-26 857 768,40
* Intérêts minoritaires		
Provision pour risques et charges	661 841,10	
Dettes	360 002 665,47	319 969 440,38
* Emprunts et dettes financières	69 280 305,20	83 711 348,18
* Fournisseurs et comptes rattachés	187 708 590,61	139 132 459,11
* Autres dettes et comptes de régularisation	103 013 769,66	97 125 633,09
* Trésorerie-passif	244 319 862,01	232 648 391,20
TOTAL PASSIF	1 280 910 577,39	1 221 112 863,32

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES CONSOLIDE		En Dirhams	
	31/12/2024	31/12/2023	
Produits d'exploitation	1 930 313 023,89	1 910 075 707,37	
* Chiffre d'affaires	1 904 636 547,34	1 869 587 153,14	
* Autres produits	25 676 476,55	40 488 554,23	
Charges d'exploitation	1 827 660 198,27	1 783 949 402,47	
Achats revendus & consommés	1 707 996 823,72	1 666 132 976,77	
* Autres charges externes	29 611 610,62	28 180 866,86	
* Impôts et taxes	1 507 430,90	1 525 268,58	
* Charges de personnel	56 319 352,86	54 553 688,92	
* Autres charges d'exploitation	1 400 000,00	1 400 000,00	
* Dotations d'exploitation	30 824 980,17	32 156 601,34	
Résultat d'exploitation	102 652 825,62	126 126 304,90	
Charges et produits financiers	6 502 199,48	-2 317 234,40	
Résultat courant des entreprises intégrées	109 155 025,10	123 809 070,50	
Charges et produits non courant	-4 144 415,92	-31 322 009,99	
Impôts sur les bénéfices	26 163 069,00	26 968 529,77	
Résultat net des entreprises intégrées	78 847 540,18	65 518 530,74	
Quote part dans le résultat des entreprises incluses par mise en équivalence			
Dotations aux amortissements des écarts d'acquisition			
Résultat net de l'ensemble consolidé	78 847 540,18	65 518 530,74	
Résultat minoritaire			
Résultat net part du groupe	78 847 540,18	65 518 530,74	
Résultat net consolidé par action en dirhams	41,81	34,74	
INFORMATIONS RELATIVES AU PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION			
Liste des Sociétés (1)	% D'intérêt	% de contrôle	Méthode de consolidation
Disway	Mère	Mère	Intégration globale
Solarway	100%	100%	Intégration globale
Disway Logistic Services	100%	100%	Intégration globale
Disway MEA	100%	100%	Intégration globale
Disway Tunisie	100%	100%	Intégration globale

(1) La société Blueway Technology est exclue du périmètre de consolidation en raison de l'arrêt de ses activités et de sa liquidation. La société Experience Store devient Solarway suite au changement de dénomination sociale.

BILAN (ACTIF)					En Dirhams
ACTIF		31/12/2024	31/12/2023		
		Brut	Amortissements et Provisions	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATION EN NON VALEUR (a)	0,00	0,00	0,00	369 235,00
	Frais préliminaires	0,00	0,00	0,00	0,00
	Charges à répartir sur plusieurs exercices	0,00	0,00	0,00	369 235,00
	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00	0,00	0,00
	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (b)	175 125 688,18	2 486 679,06	172 639 009,12	172 585 434,41
	Immobilisations en recherche et développement	0,00	0,00	0,00	0,00
	Brevets, marques, droits et valeurs similaires	67 498,20	48 021,92	19 476,28	32 975,92
	Fonds commercial	171 367 483,33	0,00	171 367 483,33	171 367 483,33
	Autres immobilisations incorporelles	3 690 706,65	2 438 657,14	1 252 049,51	1 184 975,16
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES (c)	299 960 469,56	114 474 955,80	185 485 513,76	184 090 618,71
ACTIF CIRCULANT	Terrains	54 921 250,00	0,00	54 921 250,00	54 921 250,00
	Constructions	220 577 001,49	93 526 542,91	127 050 458,58	57 968 461,98
	Installations techniques, matériel et outillage	2 118 513,59	1 913 186,93	205 326,66	382 986,66
	Matériel de transport	5 488 186,50	4 370 490,48	1 117 696,02	835 319,33
	Mobilier, matériel de bureau et aménagements divers	16 572 809,76	14 406 173,00	2 166 636,76	903 278,39
	Autres immobilisations corporelles	282 708,22	258 562,48	24 145,74	18 574,99
	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	69 060 747,36
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (d)	106 829 515,80	8 000 000,00	98 829 515,80	94 279 992,90
	Prêts immobilisés	629 122,07	0,00	629 122,07	497 310,47
	Autres créances financières	253 944,17	0,00	253 944,17	217 584,17
TRESORERIE	Titres de participation	105 946 449,56	8 000 000,00	97 946 449,56	93 565 098,26
	Autres titres immobilisés	0,00	0,00	0,00	0,00
	ECARTS DE CONVERSION - ACTIF (e)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Diminution des créances immobilisées	0,00	0,00	0,00	0,00
	Augmentation des dettes de finance	0,00	0,00	0,00	0,00
	TOTAL I (a+b+c+d+e)	581 915 673,54	124 961 634,86	456 954 038,68	451 325 281,02
	STOCKS (f)	181 615 534,24	8 144 241,47	173 471 292,77	174 705 608,34
	Marchandises	181 615 534,24	8 144 241,47	173 471 292,77	174 705 608,34
	Matières et fournitures consommables	0,00	0,00	0,00	0,00
	Produits en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
TRESORERIE	Produits interm et produits résiduels	0,00	0,00	0,00	0,00
	Produits finis	0,00	0,00	0,00	0,00
	CREANCES DE L'ACTIF CIRCULANT (g)	505 736 579,21	7 342 651,55	498 393 927,66	496 745 046,46
	Fournis. débiteurs, avances et acomptes	8 154 585,28	0,00	8 154 585,28	22 073 110,67
	Clients et comptes rattaches	466 144 079,30	7 342 651,55	458 801 427,75	433 749 377,88
	Personnel	6 125,00	0,00	6 125,00	20 700,00
	Etat	30 047 831,78	0,00	30 047 831,78	39 944 292,44
	Comptes d'associés	0,00	0,00	0,00	0,00
	Autres débiteurs	970 882,27	0,00	970 882,27	0,00
	Compte de régularisation actif	413 075,58	0,00	413 075,58	957 565,47
TRESORERIE	TITRES ET VALEUR DE PLACEMENT (h)	0,00	0,00	0,00	0,00
	ECART DE CONVERSION - ACTIF (i)	868 830,03	0,00	868 830,03	139 479,41
	TOTAL II (f+g+h+i)	688 220 943,48	15 486 893,02	672 734 050,46	671 590 134,21
	TRESORERIE - ACTIF	41 306 391,48	0,00	41 306 391,48	24 156 359,74
	Chèques et valeurs à encaisser	16 201 666,75	0,00	16 201 666,75	21 365 704,69
	Banques, T.G & CCP	25 085 992,28	0,00	25 085 992,28	2 757 368,30
	Caisses, régies d'avances et accreditifs	18 732,45	0,00	18 732,45	33 286,75
	TOTAL III	41 306 391,48	0,00	41 306 391,48	24 156 359,74
	TOTAL GENERAL I+II+III	1 311 443 008,50	140 448 527,88	1 170 994 480,62	1 147 071 774,97

BILAN (PASSIF)					En Dirhams
PASSIF		31/12/2024	31/12/2023		
FINANCEMENT PERMANENT	CAPITAUX PROPRES				
	Capital social ou personnel (1)	188 576 200,00		188 576 200,00	
	moins: Actionnaires, capital souscrit non appelé dont versé..	0,00		0,00	
	Prime d'émission, de fusion, d'apport	224 782 325,40		224 782 325,40	
	Ecart de réévaluation	0,00		0,00	
	Réserve légale	18 857 620,00		18 857 620,00	
	Autres réserves	11 900 222,38		11 900 222,38	
	Report à nouveau (2)	114 139 018,68		123 786 584,76	
	Résultats nets en instance d'affectation (2)	0,00		0,00	
	Résultat net de l'exercice (2)	67 189 047,79		56 354 103,92	
FINANCEMENT PERMANENT	TOTAL DES CAPITAUX PROPRES (a)	625 444 434,25		624 257 056,46	
	CAPITAUX PROPRES ASSIMILES (b)	662 643,00		662 643,00	
	Subventions d'investissement	0,00		0,00	
	Provisions réglementées	662 643,00		662 643,00	
	DETTES DE FINANCEMENT (c)	68 162 603,40		83 606 393,48	
	Emprunts obligataires	0,00		0,00	
	Autres dettes de financement	68 162 603,40		83 606 393,48	
	PROVISIONS DURABLES POUR RISQUES ET CHARGES (d)	0,00		0,00	
	Provisions pour risques	0,00		0,00	
	Provisions pour charges	0,00		0,00	
PASSIF CIRCULANT	ECARTS DE CONVERSION - PASSIF (e)	0,00		0,00	
	Augmentation des créances immobilisées	0,00		0,00	
	Diminution des dettes de financement	0,00		0,00	
	TOTAL I (a+b+c+d+e)	694 269 680,65		708 526 092,94	
	DETTES DU PASSIF CIRCULANT (f)	243 524 168,58		213 986 104,74	
	Fournisseurs et comptes rattachés	157 556 128,62		130 998 400,95	
	Clients créditeurs, avances et acomptes	0,00		172 408,00	
	Personnel	50 993,29		54 681,75	
	Organismes sociaux	1 755 037,73		1 652 202,06	
	Etat	83 307 528,68		80 282 727,76	
TRESORERIE	Comptes d'associés	4 650,00		4 650,00	
	Autres créanciers	0,00		0,00	
	Comptes de régularisation - passif	849 830,26		821 034,22	
	AUTRES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (g)	10 013 345,03		6 325 771,41	
	ECARTS DE CONVERSION - PASSIF (h)(Eléments circulants)	267 472,32		2 520 804,48	
	TOTAL II (f+g+h)	253 804 985,93		222 832 680,63	
	TRESORERIE PASSIF	222 919 814,04		215 713 001,40	
	Crédits d'escompte	0,00		0,00	
	Crédits de trésorerie	221 710 287,20		133 725 363,13	
	Banques (soldes créditeurs)	1 209 526,84		81 987 638,27	
	TOTAL III	222 919 814,04		215 713 001,40	
	TOTAL I+II+III	1 170 994 480,62		1 147 071 774,97	

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES (HORS TAXES)					En Dirhams
		31/12/2024	31/12/2023		
EXPLOITATION	I PRODUITS D'EXPLOITATION				
	Ventes de marchandises	1 585 037 428,91		1 555 601 944,88	
	Ventes de biens et services produits	15 975 731,61		19 011 927,65	
	Chiffres d'affaires	1 601 013 160,52		1 574 613 872,53	
	Variation de stock de produits	0,00		0,00	
	Immobilisations produites pour l'Ese p/elle même	0,00		0,00	
	Subvention d'exploitation	0,00		0,00	
	Autres produits d'exploitation	0,00		0,00	
	Reprises d'exploitation; transfert de charges	21 317 209,28		31 941 174,06	
	TOTAL I	1 622 330 369,80		1 606 555 046,59	
FINANCIER	II CHARGES D'EXPLOITATION				
	Achats revendus de marchandises	1 444 298 446,35		1 413 382 217,02	
	Achat consommables de matières et de fournitures	2 231 092,36		2 004 219,65	
	Autres charges externes	23 084 626,60		21 081 718,68	
	Impôts et taxes	661 955,30		658 830,84	
	Charges de personnel	48 597 480,35		47 771 496,46	
	Autres charges d'exploitation	1 400 000,00		1 400 000,00	
	Dotations d'exploitation	25 599 919,31		26 227 239,91	
	TOTAL II	1 545 873 520,27		1 512 525 722,56	
	III RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	76 456 849,53		94 029 324,03	
NON COURANT	IV PRODUITS FINANCIERS				
	Produits des titres de participation et autres titres immobilisés	4 500 000,00		0,00	
	Gains de change	11 736 668,12		14 222 065,19	
	Intérêts et autres produits financiers	8 733 200,88		11 447 920,20	
	Reprises financières; transfert de charges	6 139 479,41		8 652 863,17	
	TOTAL IV	31 109 348,41		34 322 848,56	
	V CHARGES FINANCIERES				
	Charges d'intérêts	12 639 175,44		15 645 348,95	
	Pertes de changes	2 703 861,67		6 918 718,24	
	Autres charges financières	0,00		0,00	
NON COURANT	Dotations financières	868 830,03		139 479,41	
	TOTAL V	16 211 867,14		22 703 546,60	
	VI RESULTAT FINANCIER (IV - V)	14 897 481,27		11 619 301,96	
	VII RESULTAT COURANT (III - V I)	91 354 330,80		105 648 625,99	
	VIII PRODUITS NON COURANTS				
	Produits des cessions d'immobilisations	763 617,03		170 000,00	
	Subventions d'équilibre	0,00		0,00	
	Reprises sur subventions d'investissement	0,00		0,00	
	Autres produits non courants	999 748,13		3 456 456,42	
	Reprises non courantes; transferts de charges	0,00		0,00	
NON COURANT	TOTAL VIII	1 763 365,16		3 626 456,42	
	IX CHARGES NON COURANTES				
	Valeurs nettes d'amortissements des immobilisations cédées	1 618 648,70		0,00	
	Subventions accordées	0,00		0,00	
	Autres charges non courantes	4 150 810,47		30 049 785,49	
	Dotations non courantes aux amortiss. et provision	0,00		0,00	
	TOTAL IX	5 769 459,17		30 049 785,49	
	X RESULTAT NON COURANT (VIII- IV)	-4 006 094,01		-26 423 329,07	
	XI RESULTAT AVANT IMPOTS (VII+ X)	87 348 236,79		79 225 296,92	
	XII IMPOTS SUR LES RESULTATS	20 159 189,00		22 871 193,00	
	XIII RESULTAT NET (XI - XII)	67 189 047,79		56 354 103,92	
NON COURANT	XIV TOTAL DES PRODUITS (I + IV + VIII)	1 655 203 083,37		1 644 504 351,57	
	XV TOTAL DES CHARGES (II + V + IX + XII)	1 588 014 035,58		1 588 150 247,65	
	XVI RESULTAT NET (XIV - XV)	67 189 047,79		56 354 103,92	

TABLEAU DE FINANCEMENT DE L'EXERCICE					
I SYNTHESE DES MASSES DU BILAN			Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024		
MASSES		Exercice a	Exercice précédent b	Variations a-b	
				Emplois c	Ressources d
1	Financement Permanent	694 269 680,65	708 526 092,94	14 256 412,29	
2	Moins actif immobilisé	456 954 038,68	451 325 281,02	5 628 757,66	
3	= Fonds de Roulement Fonctionnel (1-2) (A)	237 315 641,97	257 200 811,92	19 885 169,95	
4	Actif circulant	672 734 050,46	671 590 134,21	1 143 916,25	
5	Moins passif circulant	253 804 985,93	222 832 680,63		30 972 305,30
6	= Besoin de Financement global (4-5) (B)	418 929 064,53	448 757 453,58		29 828 389,05
7	TRESORERIE NETTE (Actif-Passif) = A-B	-181 613 422,56	-191 556 641,66	9 943 219,10	
II EMPLOIS ET RESSOURCES					
		EXERCICE		EXERCICE PRECEDENT	
		EMPLOIS	RESSOURCES	EMPLOI	RESSOURCES
I RESSOURCES STABLES DE L'EXERCICE (FLUX)					
* AUTOFINANCEMENT (A)			4 353 572,30		-8 989 217,78
+ Capacité d'autofinancement			70 355 242,30		57 012 452,22
- Distributions de bénéfices		66 001 670,00		66 001 670,00	
* CESSIONS ET REDUCTIONS D'IMMOBILISATIONS (B)			1 101 805,43		473 574,13
+ Cessions d'immobilisations incorp.					
+ Cessions d'immobilisation corporelles			136 500,00		170 000,00
+ Cessions d'immobilisation financières			627 117,03		0,00
+ récupérations sur créances immobilisées			338 188,40		303 574,13
* AUGMENTATION DES CAPITAUX PROPRES ET ASSIMILES (C)		0,00	0,00	0,00	0,00
+ Augmentation du capital , apports					
+ Subventions d'investissement			0,00		0,00
AUGMENTATION DES DETTES DE FINANCEMENT (D)			0,00		0,00
(nettes de primes de remboursement)					
TOTAL RESSOURCES STABLES (A+B+C+D)			5 455 377,73		-8 515 643,65
II EMPLOIS STABLES DE L'EXERCICE (FLUX)					
ACQUISITIONS ET AUGMENTATIONS D'IMMOBILISATIONS (E)		9 896 757,60		25 800 051,72	
+ Acquisitions d'immobilisations incorp.		67 074,35		954 975,16	
+ Acquisitions d'immobilisation corporelles		9 323 323,25		24 409 076,56	
+ Acquisitions d'immobilisation financières		0,00		0,00	
+ Augmentation des créances immob.		506 360,00		436 000,00	
* REMBOURSEMENT DES CAPITAUX PROPRES (F)		0,00		0,00	
* REMBOURSEMENTS DES DETTES DE FINANCEMENT (G)		15 443 790,08		15 232 297,21	
* EMPLOIS EN NON VALEURS (H)		0,00		0,00	
TOTAL II - EMPLOIS STABLES (E+F+G+H)		25 340 547,68		41 032 348,93	
III VARIATION DU BESOIN DE FINANCEMENT GLOBAL (B.F.G)		0,00	29 828 389,05	0,00	94 166 130,72
IV VARIATION DE LA TRESORERIE		9 943 219,10	0,00	44 618 138,14	0,00
TOTAL GENERAL		35 283 766,78	35 283 766,78	85 650 487,07	85 650 487,07



Aux Actionnaires de la société
DISWAY S.A.
8, Lot La Colline II-Sidi Maarouf,
Casablanca

Rapport des commissaires aux comptes
Exercice du 1er janvier au 31 décembre 2024
Audit des états de synthèse consolidés

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états de synthèse consolidés de la société DISWAY et de ses filiales (« le groupe »), qui comprennent le bilan consolidé au 31 décembre 2024, ainsi que le compte de produits et charges consolidé, le tableau consolidé des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que l'état des informations complémentaires (ETIC), y compris un résumé des principales méthodes comptables. Ces états de synthèse consolidés font ressortir un montant de capitaux propres consolidés de K MAD 675,926 dont un bénéfice net consolidé de K MAD 78,848.

Nous certifions que les états de synthèse consolidés cités au premier paragraphe ci-dessus, sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du patrimoine et de la situation financière du groupe DISWAY au 31 décembre 2024 ainsi que du résultat de l'ensemble consolidé pour l'exercice clos à cette date, conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états consolidés » du présent rapport.

Nous sommes indépendants du groupe conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états de synthèse au Maroc et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Observation

Nous attirons votre attention que La société « DISWAY Tunisie » a reçu un avis de vérification fiscale approfondie en date du 18 décembre 2024 concernant la période allant du 1er janvier 2020 au 31 décembre 2023. La société n'a pas encore reçu la notification du résultat de vérification audité contrôle. L'ajustement définitif devant être comptabilisé ne peut être déterminé avant la clôture définitive de cette vérification fiscale.

Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états de synthèse consolidés de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états de synthèse consolidés pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Nous avons déterminé que les questions décrites ci-après constituent les questions clés de l'audit qui doivent être communiquées dans notre rapport :

1 Dépréciation des créances clients

- Risque identifié

Au 31 décembre 2024, la valeur des clients et comptes rattachés est inscrite au bilan consolidé pour une valeur nette comptable d'environ K MAD 508,174 soit 39,67 % du total de l'actif du groupe.

La provision pour dépréciation des créances clients et comptes rattachés du groupe, qui s'élève à environ K MAD 26,310 au 31 décembre 2024, est calculée par le groupe en fonction de l'ancienneté et du suivi du comité de pilotage des créances impayées ou présentant des difficultés de recouvrement.

Nous avons considéré que la dépréciation des créances clients et comptes rattachés est un point clé d'audit compte tenu de l'importance de ces créances dans le bilan du groupe, soit K MAD 508,174 en 2024 et K MAD 499,430 en 2023 et de la sensibilité du processus de recouvrement.

- Procédures d'audit mises en œuvre en réponse à ce risque

Nos contrôles relatifs à la dépréciation des créances clients ont notamment consisté à :

- Examiner la balance âgée, analyser les retards de paiement et discuter avec la direction les raisons du retard dans le recouvrement de certaines créances significatives ;
- Analyser les paiements reçus postérieurement à la date de clôture pour les créances les plus significatives ;
- Contrôler le calcul de la provision pour dépréciation et sa conformité avec la règle de provisionnement adoptée par le groupe.

2 Dépréciation des stocks de marchandises

- Risque identifié

Le stock des marchandises affiche une valeur nette comptable de l'ordre de 238.700 K MAD au 31 décembre 2024. La dépréciation du stock des marchandises est basée sur un modèle de dépréciation mis en place pour chaque famille de produit et selon l'antériorité du stock détenu.

Nous avons considéré que la dépréciation du stock est un point clé d'audit, du fait que le marché du matériel informatique et électronique est très sensible aux évolutions technologiques ainsi que les mutations dans la nature des besoins des utilisateurs sur le plan international, ayant un effet significatif sur l'évolution des prix.

- Procédures d'audit mises en œuvre en réponse à ce risque

Nos travaux relatifs à la dépréciation du stock ont notamment consisté à :

- Identifier les données et les hypothèses retenues par la Direction pour déterminer la valeur d'inventaire et identifier les articles qui doivent être comptabilisés à cette valeur ;
- Prendre connaissance des procédures de contrôle interne mises en place pour identifier les articles à rotation lente ;
- Tester l'efficacité des contrôles clés relatifs à ces procédures ;
- Comparer par sondages le coût des articles en stock avec le prix net de réalisation afin de confirmer le montant de la dépréciation constatée dans les comptes ;
- Identifier les articles à rotation lente et vérifier leur correcte évaluation.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états de synthèse consolidés

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états de synthèse, conformément au référentiel comptable admis au Maroc. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des états de synthèse ne comportant pas d'anomalie significative, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Lors de la préparation des états de synthèse consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du groupe à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions se rapportant à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le groupe ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du groupe.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse consolidés

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états de synthèse sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc.

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états de synthèse consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états de synthèse consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états de synthèse consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du groupe ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du groupe à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états de synthèse consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le groupe à cesser son exploitation ;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états de synthèse consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états de synthèse consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;
- Nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant les informations financières des entités et activités du groupe pour exprimer une opinion sur les états de synthèse consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe. Nous assumons l'entière responsabilité de l'opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Casablanca, le 10 avril 2025

Les commissaires aux comptes

FIDARC GRANT THORNTON



Faïcal MEKOUAR
Associé

BDO AUDIT TAX & ADVISORY S.A.



Mostafa FRAHA
Associé

Aux Actionnaires de la société
DISWAY S.A.
8, Lot La Colline II-Sidi Maarouf,
Casablanca

Rapport Général des commissaires aux comptes
Exercice du 1er janvier au 31 décembre 2024
Audit des états de synthèse

Opinion

Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des états de synthèse ci-joints de la société DISWAY S.A., qui comprennent le bilan, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion et l'état des informations complémentaires (ETIC) relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024. Ces états de synthèse font ressortir un montant de capitaux propres et assimilés de MAD 626,107,077,25 dont un bénéfice net de MAD 67,189,047,79.

Nous certifions que les états de synthèse cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société DISWAY S.A. au 31 décembre 2024 conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse » du présent rapport.

Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états de synthèse au Maroc et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états de synthèse de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états de synthèse pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Nous avons déterminé que les questions décrites ci-après constituent les questions clés de l'audit qui doivent être communiquées dans notre rapport :

1 Dépréciation des créances clients

- Risque identifié

Au 31 décembre 2024, la valeur des créances clients est inscrite au bilan pour une valeur brute d'environ K MAD 466,144 et une valeur nette comptable d'environ K MAD 458,801, soit 39,18% du total de l'actif de la société.

La provision pour dépréciation des créances clients, quant à elle, s'élève à environ K MAD 7,343, est calculée en fonction de l'ancienneté et du suivi, effectué par le comité de pilotage, des créances impayées ou présentant des difficultés de recouvrement.

Nous avons considéré que la dépréciation des créances clients est un point clé d'audit compte tenu de l'importance de ces créances dans le bilan de la société, soit K MAD 458,801 en 2024 et K MAD 433,749 en 2023 et de la sensibilité du processus de recouvrement.

- Procédures d'audit mises en œuvre en réponse à ce risque

Nos contrôles relatifs à la dépréciation des créances clients ont notamment consisté à :

- Examiner la balance âgée, analyser les retards de paiement et discuter avec la direction les raisons du retard dans le recouvrement de certaines créances significatives ;
- Analyser les paiements reçus postérieurement à la date de clôture pour les créances les plus significatives ;
- Contrôler le calcul de la provision pour dépréciation et sa conformité avec la règle de provisionnement adoptée par la société.

2 Dépréciation des stocks de marchandises

- Risque identifié

Le stock des marchandises affiche une valeur nette comptable de l'ordre de K MAD 173,471 au 31 décembre 2024.

La dépréciation du stock des marchandises est basée sur un modèle de dépréciation mis en place pour chaque famille de produit et selon l'antériorité du stock détenu.

Nous avons considéré que la dépréciation du stock est un point clé d'audit, du fait que le marché du matériel informatique et électronique est très sensible aux évolutions technologiques ainsi que les mutations dans la nature des besoins des utilisateurs sur le plan international, ayant un effet significatif sur l'évolution des prix.

- Procédures d'audit mises en œuvre en réponse à ce risque

Nos travaux relatifs à la dépréciation du stock ont notamment consisté à :

- Identifier les données et les hypothèses retenues par la Direction pour déterminer la valeur d'inventaire et identifier les articles qui doivent être comptabilisés à cette valeur ;
- Prendre connaissance des procédures de contrôle interne mises en place pour identifier les articles à rotation lente
- Tester l'efficacité des contrôles clés relatifs à ces procédures ;
- Comparer par sondages le coût des articles en stock avec le prix net de réalisation afin de confirmer le montant de la dépréciation constatée dans les comptes ;
- Identifier les articles à rotation lente et vérifier leur correcte évaluation.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états de synthèse

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états de synthèse, conformément au référentiel comptable admis au Maroc. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des états de synthèse ne comportant pas d'anomalie significative, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Lors de la préparation des états de synthèse, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions se rapportant à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états de synthèse sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc.

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états de synthèse pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états de synthèse prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états de synthèse comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états de synthèse au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation ;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états de synthèse, y compris les informations fournies dans l'ETIC, et apprécions si les états de synthèse représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Vérifications et informations spécifiques

Nous avons procédé également aux vérifications spécifiques prévues par la loi et nous nous sommes assurés notamment de la sincérité et la concordance, des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration destiné aux actionnaires avec les états de synthèse de la société.

Casablanca, le 10 avril 2025

Les commissaires aux comptes

FIDARC GRANT THORNTON



Faïcal MEKOUAR
Associé

BDO AUDIT TAX & ADVISORY S.A.



Mostafa FRAHA
Associé